



Journée internationale des personnes âgées Déclaration Ferpa

À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, la Fédération européenne des retraité.e.s et personnes âgées (Ferpa) rappelle et souligne le rôle et la place des retraités en Europe, la nécessité de leur assurer un niveau de vie décent et de protéger la liberté de prendre sa retraite dans la dignité.

Les retraité.e.s et les personnes âgées sont toujours exclus des processus décisionnels qui affectent leurs conditions de vie et leurs droits sociaux. Leur consultation adéquate, recommandée par l'ONU et la CEE-ONU (Commission économique des Nations unies pour l'Europe), est encore loin d'être assurée.

Il est essentiel que les institutions s'engagent à lutter contre tous les stéréotypes qui conduisent à l'âgisme, à reconnaître et à valoriser la richesse et l'expérience des retraités et des personnes âgées et à assurer leur implication dans la démocratie participative.

Toutes les organisations de la Ferpa saisissent l'occasion de cette journée pour se mobiliser, afin de faire entendre leur voix et celle des personnes âgées.

Elles entendent également rappeler leurs revendications prioritaires :

- l'indexation automatique de toutes les pensions sur les salaires et/ou les prix ;
- l'instauration d'un minimum de pension, supérieur au seuil de pauvreté et l'égalité Femmes/Hommes en matière de pension ;
- le droit à des soins de santé de longue durée et de qualité pour tous ;
- le droit à un logement de qualité prenant en compte les besoins des personnes âgées ;
- le droit à l'accès à l'énergie et aux services essentiels.

La Ferpa s'associe aux initiatives prises par ses organisations affiliées à cette occasion et par la suite.

**Dans ce cadre, la CFDT Retraités et l'UNSA Retraités
appellent leurs militants et l'ensemble des retraités
à se mobiliser le 3 octobre 2024**

pour porter les revendications formulées dans le manifeste de la Ferpa.

Selon le contexte, les actions déclinées au plan local pourront prendre des formes variées : manifestations, rassemblements, demande d'audience en préfecture ou auprès d'élus, communiqués de presse...